

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 17 JUIN

LES OUVRIERS

Certes, nul ne peut nier et nul ne doit regretter l'immense révolution économique qu'opère sous nos yeux le progrès de la science et de la richesse. Jadis, sauf quelques objets de luxe transportés à grands frais, chaque peuple produisait ce qui lui était nécessaire et se suffisait à lui-même. Aujourd'hui, grâce aux machines, aux chemins de fer, au télégraphe, l'industriel qui fabrique à meilleur marché que les autres peut vendre ses produits dans le monde entier ; l'agriculture de l'Inde ou de l'Amérique envoie dans toute l'Europe ses cotons et ses céréales, et à l'heure même où le commerçant vient de placer ces marchandises, il en rachète de nouvelles à Calcutta ou à New-York. Il y a là de merveilleuses conquêtes faites par l'homme pour agrandir son domaine. Tout le monde doit s'en réjouir, mais à une condition : c'est que tout le monde en profite et verra s'élargir la part de bien-être et de bonheur qui lui était échue.

Les Anglais ont les premiers tiré parti de ces découvertes. Grâce à leurs inépuisables mines de fer et de charbon et à leur génie des affaires, ils ont pu croire un instant qu'ils approvisionneraient le genre humain d'outils et de vêtements. Pendant près d'un siècle, ils ont eu le monopole de l'industrie, et ils sont devenus la nation la plus riche de la terre. Aujourd'hui leur étoile pâlit. L'Allemagne a trouvé des gisements de charbon qui leur permettent de produire la fonte et le fer à meilleur marché que personne. Les pays où croît le coton se sont mis à le filer et à le tisser eux-mêmes, et l'ouvrier de la Chine et du Japon, qui se contente d'un salaire insignifiant, menace de faire une rude concurrence à ceux de l'Occident.

Au milieu de cette course au clocher, où chacun se précipite vers le progrès et vers le bon marché et où la moindre découverte nouvelle assure le triomphe des uns et la ruine des autres, la France occupait une situation privilégiée, qui la mettait à l'abri des périls et des vicissitudes communes. Placée dans des conditions moyennes de fertilité et de richesse qui lui permettaient de tirer sur son propre sol tous les produits nécessaires à la vie, elle avait le monopole des objets de goût et de luxe, étoffes, vêtements, meubles, bijoux, vins fins, que les pays étrangers se disputaient et dont la mode répandait partout l'usage.

Pour conserver et développer cette précieuse supériorité, il fallait avant tout maintenir le niveau intellectuel et moral de l'ouvrier français, puis racheter la médiocrité de notre sol par notre économie et par une constante accumulation de capitaux, rendre la vie du peuple plus facile en diminuant les frais généraux de l'industrie et du gouvernement, enfin continuer à défendre le travail national par des tarifs de douanes équitables et bien compris.

Nos républicains ont pris à tâche de faire tout l'inverse. Leur génie politique consistant uniquement à calomnier et à persécuter la

ligion et à la jeter en pâture aux mauvaises passions déchaînées, ils ont mis tout leur zèle à détruire la foi de l'ouvrier et à lui communiquer leur incrédulité. Quels ont été les fruits de cette propagande inepte et criminelle ? Qu'on lise les comptes rendus officiels de l'enquête parlementaire ; ils sont sur ce point douloureusement instructifs.

Je laisse de côté la déposition du préfet de police, qui constate la précocité croissante de la débauche et du crime chez les jeunes gens et même chez les enfants. Les patriarches de la République démocratique et sociale, MM. Corbon et Tolain, sont d'accord pour déclarer que la vieille supériorité de l'ouvrier français disparaît, qu'il a perdu l'amour de son art, qu'il ne forme plus de bons apprentis, que l'égoïsme et l'insouciance l'envahissent et le paralysent.

« L'esprit d'association ne s'est pas développé. Chacun pour soi, voilà la devise régnante. Autrefois, il y avait entre les patrons et les ouvriers une sorte de solidarité morale.

» Beaucoup de patrons avaient été ouvriers ; beaucoup d'ouvriers avaient un savoir professionnel supérieur, étaient connus et considérés dans leur quartier, et y trouvaient du crédit dans les mauvais jours. Aujourd'hui, l'antagonisme devient de plus en plus aigu. Le but de la vie n'est plus pour le patron que de réaliser rapidement une grosse fortune et d'en jouir, sans s'inquiéter de ce que deviendra après lui son industrie. » Quand l'ouvrier a vu la société tout entière se ruiner à la fortune sans souci de la morale, il s'est dit : pourquoi sacrifier mes intérêts pour des idées d'un ordre élevé, qui me conduisent à la misère et à l'hôpital ? »

Voilà l'état normal de la classe laborieuse dépeint avec une irrécusable sincérité. La République, qui prenait à tâche de semer l'égoïsme et l'amour des jouissances matérielles dans le cœur de l'ouvrier, a-t-elle rendu la vie plus facile et moins coûteuse ? A-t-elle diminué ses charges et augmenté son bien-être ? L'enquête répond sur ce second point avec la même précision. Le travail national, agricole ou industriel, est écrasé sous le poids des frais généraux à payer sous forme d'impôts et s'élevant annuellement à plus de quatre milliards. La dime prélevée par le fisc sur la main d'œuvre s'élève ainsi au moins à 15 0/0, c'est-à-dire à près de deux heures sur une journée de 12 heures.

En ajoutant au budget, composé surtout de l'intérêt de nos dettes, toute la richesse que nos révolutions ont gaspillée, les économistes les plus capables n'estiment pas à moins de 30 0/0 le tribut payé par la France sur ses revenus à ses prétendus réformateurs. Pendant des années d'une prospérité moûte, nos républicains, au lieu d'amortir la dette ou de réduire les impôts, ont continué à emprunter environ 600 millions par an, c'est-à-dire à augmenter chaque année nos frais généraux de 25 millions. Ces capitaux ont été employés à payer les palais scolaires et des travaux publics précipités qu'il est impossible de continuer aujourd'hui. De là une hausse factice des salaires et une apparence de bien-être général.

On est arrivé ainsi dans tous les métiers à

doubler le prix de la main-d'œuvre d'il y a quarante ans, à payer 8 et 9 francs par jour ce qui se payait 4 fr. à 4 fr. 50. Mais une portion notable de ce bénéfice momentanément mangée d'avance par la cherté des loyers et par l'augmentation incessante des impôts. L'ouvrier ne se sentait pas plus heureux, et sans qu'il s'en doutât, l'accroissement de salaire qu'il avait si vivement désiré le mettait hors d'état de lutter avec la concurrence étrangère et ne tendait à rien moins qu'à le priver de tout travail.

Les charpentiers et les menuisiers se plaignent de ce que le bois arrive tout débité, tout façonné d'Allemagne, où l'ouvrier gagne 2 fr. 50 au lieu de 9 fr., où le bois se vend 42 fr. 50 le stère au lieu de 60 francs. Les Suédois livrent à Paris, au-dessous de 8 francs le mètre, des portes et des fenêtres valant en France de 13 à 14 francs.

Les fabricants de papiers peints déclarent que les Japonais font à 17 fr. 50 ce qui coûte 40 francs à Paris.

Les ébénistes déclarent qu'en Allemagne on fait la sculpture sur bois à 60 0/0 meilleur marché qu'à Paris.

Toute la cuivrerie arrive maintenant au-delà du Rhin avec une économie de 20 0/0.

On pourrait citer cent exemples analogues. En résumé, et pour parler seulement de la période de 1874 à 1883, l'exportation de l'industrie parisienne a perdu 98 millions par an. Quels sont les remèdes à cet état de choses ?

E. KELLER,
député du Haut-Rhin.

INFORMATIONS

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

A diverses reprises, le conseil des ministres s'est occupé de la date des prochaines élections.

D'après les renseignements des plus autorisés, le gouvernement s'est arrêté en principe à la date du 22 septembre pour le premier tour de scrutin.

Le second tour aurait donc lieu le 6 octobre, huit jours avant l'expiration des pouvoirs de la Chambre actuelle.

ÉLECTION SÉNATORIALE

Hier, une élection sénatoriale a eu lieu dans la Nièvre.

M. de Savigny, conservateur, a été élu, au premier tour, par 382 voix, contre M. Hérisson, député radical, qui en a obtenu 301, et M. le général Thibaudin 63.

LA HAUTE COUR DE JUSTICE

M. Clément, commissaire de police aux délégations, a opéré samedi matin une perquisition chez M^{me} Bouton, dite Duvoisin, 19, place de la Madeleine, et y a saisi un assez grand nombre de papiers et de lettres adressées par le général Boulanger au comité national.

Par suite des perquisitions qui se succèdent depuis quelques jours, il est évident que la commission d'instruction du Luxembourg ne pourra pas se dessaisir de ses dossiers et les

remettre à M. le procureur général, dans les délais qui ont été annoncés.

M. Spuller a eu un long entretien hier matin avec M. Menabrea auquel il a annoncé que le calme était rétabli à Chaumont.

L'INCIDENT GERMANO-SUISSE

Ce n'est pas sans motifs que la diplomatie commence à éprouver de sérieuses préoccupations au sujet des difficultés qui se sont élevées entre la Suisse et l'Allemagne. L'affaire est grave au point de vue international, elle mérite aussi notre attention au point de vue exclusivement français.

On parle d'une demande qui serait faite auprès du gouvernement français pour obtenir l'interdiction des congrès socialistes internationaux qui doivent avoir lieu prochainement à Paris et que l'Allemagne veut empêcher à tout prix.

Les faits n'ont point encore un caractère tel qu'on puisse, à ce propos, se lancer dans des affirmations précises. Il est déjà très grave qu'on puisse se livrer à de pareilles hypothèses et il faut bien prendre garde qu'aucune imprudence de langage vienne accentuer une situation en soi fort délicate.

Ce qui est certain, c'est que le gouvernement helvétique ne paraît pas se laisser effrayer par les menaces plus ou moins voilées de son puissant voisin et des alliés de celui-ci. Il se prépare avec sang-froid à répondre avec fermeté aux notes qui lui sont adressées.

Encore une fois, le moment n'est pas arrivé de discuter, mais il convient d'être très prudent d'attitude et de langage.

UN INTERVIEW

Quelques journaux rapportent que M. Grévy, interviewé à propos du décret secret que lui fit signer le général Boulanger pendant son passage au ministère de la guerre, aurait répondu qu'il ne se souvenait pas, mais qu'il ne niait pas.

Voici un détail d'un témoin auriculaire :

Le soir même du jour où le général Boulanger avait fait signer le décret en question à M. Grévy, celui-ci, faisant sa partie de billard avec un de ses amis, M. D... devenu depuis directeur d'un grand journal opportuniste, répondant à une interrogation de M. D... sur l'incident Schnœblé, lui dit textuellement ces paroles :

« Le général Boulanger m'ayant demandé de lui signer le décret, je lui répondis : « Je suis un homme de paix ; ce que vous me demandez là, c'est la guerre ! Êtes-vous prêt ? » — « Je le serai, me répondit le général Boulanger, si vous me signez le décret » — Et j'ai signé. »

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS AUX BLESSÉS

Le jeudi 13 juin a eu lieu l'assemblée générale des membres fondateurs de la Société de secours aux blessés militaires (Croix rouge française).

M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la Société, a présenté le compte rendu des opérations du dernier exercice.

Voici les faits marquants :

La Société a distribué, tant aux victimes des dernières expéditions coloniales, qu'à celles des guerres antérieures, une somme de 90,000 francs : ce qui porte à deux millions le montant des allocations qu'elle a accordées depuis le retour de la paix.

Elle a acquis pour cent mille francs de matériel d'ambulance, et possède aujourd'hui un matériel d'une valeur d'un million.

Elle a installé à l'Esplanade des Invalides une vaste exposition, où sont rassemblés des groupes de modèles répondant aux divers services dont elle est chargée : infirmeries de gares, hôpitaux de campagnes, hôpitaux fixes, évacuations par chemins de fer.

Elle poursuit l'organisation de 57 infirmeries de gares; elle a créé un type d'hôpital de campagne, et réuni les éléments d'hôpitaux auxiliaires sur de nombreux points du territoire.

Elle a continué dans ses écoles d'enseignement la formation du personnel hospitalier.

Elle a reçu de nombreux dons et legs.

Elle a constitué 50 nouveaux comités d'hommes et de dames, et s'est attaché 1,000 membres nouveaux.

Après lecture du rapport financier, présenté par M. Paul Biollay, l'assemblée a procédé aux élections.

Ont été réélus à l'unanimité six membres sortants : M. le duc de Nemours (qui, d'autre part, est président d'honneur), MM. Paul Biollay, Léonce de Gazenove, le docteur Guéneaux de Mussy, Le Camus, le docteur Planchon.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE ET SUISSE. — Le *Fremdenblatt*, organe officieux de Munich, dit que l'annexion de la Suisse allemande à l'Allemagne est à désirer et cette annexion rendrait service à l'Allemagne dans l'éventualité d'une guerre avec la France.

L'attitude de l'Allemagne à l'égard de la Suisse à Vienne cause les plus vives inquiétudes.

Plusieurs dépêches de Buda-Pesth disent qu'un des membres les plus influents du parlement hongrois, M. Pasmandy, aurait déclaré « qu'il fallait s'attendre à une série de provocations de la part de l'Allemagne, dans le but de provoquer la guerre, attendu que le moment de la faire est venu et qu'attendre à plus tard, les chances de l'Allemagne seraient moindres. »

LA SUISSE ET L'AFFAIRE WOLGEMUTH

On mande de Berne qu'il est probable que le conseil fédéral adressera à l'Assemblée fédérale un message expliquant l'attitude du gouvernement au sujet de l'affaire Wolgemuth.

Le bruit court également qu'une commission nommée par le conseil fédéral a décidé d'armer toutes les troupes fédérales dans le plus bref délai possible avec le fusil à petit calibre présenté l'année dernière par le colonel Sthmidt.

Le gouvernement fédéral croit que 300,000 hommes seraient suffisants pour assurer la neutralité de la Suisse contre toute tentative d'invasion de la part de l'Allemagne, attendu que, dans le cas d'une guerre générale, l'Allemagne n'aurait pas assez de toutes ses forces sur le Rhin et la Vistule.

Tirages financiers

VILLE DE PARIS 1865

Voici les résultats du tirage des obligations de la ville de Paris, emprunt de 1865 :

Le n° 500,493 gagne 150,000 francs.

Le n° 392,474 gagne 50,000 francs.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs :

174,622 — 192,185 — 206,580 — 489,670

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

548,091 — 482,092 — 359,319 — 58,545 — 41,299.

CANAL DE SUEZ

Tirage des obligations de 5 0/0 du canal de Suez :

Le numéro 234,664 gagne 150,000 francs.

Les numéros 122,405 et 127,285 gagnent chacun 25,000 francs.

Les numéros 179,387 et 268,058 gagnent chacun 5,000 francs.

CANAL DE PANAMA

Tirage des obligations à lots émises le 15 mai 1888 :

Le n° 184,948 gagne 250,000 francs.

Le n° 677,182 gagne 100,000 francs.

Les numéros 867,432 et 4,336,364 gagnent 10,000 francs.

Les numéros 1,306,046 et 4,525,683 gagnent 5,000 francs.

Les numéros 381,236 — 4,427,421 — 441,464 — 630,625 — 4,708,697 gagnent chacun 2,000 francs.

Les numéros 438,124 — 1,193,772 — 45,468 — 693,417 — 602,404 — 551,466 — 457,473 — 4,706,410 — 1,724,857 — 4,801,605 — 288,712 — 4,372,604 — 82,165

34,458 — 4,347,784 — 734,790 — 4,764,854 — 94,343 — 1,026,242 — 4,118,493 — 611,793 — 685,209 — 84,062 — 4,983,210 — 247,783

— 597,230 — 4,906,881 — 1,935,396 — 950,307 — 4,756,612 — 4,397,856 — 4,660,440 — 4,916,622 — 4,426,556 — 33,500 — 38,370

— 1,309,692 — 79,176 — 4,096,544 — 4,695,656 — 460,027 — 49,292 — 1,736,592

— 4,509,471 — 4,488,413 — 484,456 — 4,124,059 — 958,023 — 256,023 — 588,952

gagnent chacun 1,000 fr.

BONS DE LA PRESSE

Le n° 441,303 gagne 100,000 francs.

Le n° 472,211 gagne 40,000 francs.

Les huit numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

109,935 — 184,779 — 251,689 — 51,287 — 26,220 — 88,047 — 306,187 — 86,103.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

COURSES ET CARROUSEL DE SAUMUR

Les courses de Saumur auront lieu, cette année, les dimanche 18 et mardi 20 août.

Le lundi 19 août, Carrousel de l'École de cavalerie.

Le mercredi 21 août, tir aux pigeons.

NOYÉ EN LOIRE

Hier matin, vers 10 heures, le sieur Laumonier, treillageur et rocailleur à Saumur, quartier des Ponts, monté sur une frêle embarcation avec son fils, voulut traverser la Loire au sommet de la prairie d'Offard en longeant le barrage qui occasionne en cet endroit un courant des plus violents.

La barque a-t-elle été atteinte par des branches, cachées sous les eaux, ou a-t-elle heurté une pierre de la digue? Deux pêcheurs qui se trouvaient à peu de distance virent tout-à-coup Laumonier et son fils entrelacés se débattre dans le courant. Le jeune garçon, bon nageur, fut assez heureux pour gagner le rivage. Son père, également bon nageur, paraît-il, disparut à plusieurs reprises; malheureusement il sortait de déjeuner et on pense que c'est à cette circonstance que l'on doit sa perte.

Il n'y avait dans les environs aucun bateau pour lui porter secours, et quelques pêcheurs seuls ont été témoins de sa disparition.

Ce matin, son corps n'avait pas encore été retrouvé.

Laumonier, comme rocailleur, était un artiste consommé, bien connu dans tout le pays. Il laisse une veuve et de nombreux enfants dont plusieurs encore en bas âge.

MORT SUR LA VOIE PUBLIQUE

On a trouvé mort ce matin, sur le Champ-de-Foire, un homme, nommé Bazille, portefaix. Il était couvert de boue.

Depuis longtemps, cet homme était gravement malade.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

A partir du 17 juin, la marche du train qui part actuellement de Nantes à 8 heures 40 minutes du matin sera accélérée entre Nantes et Tours de manière à lui donner un arrêt de 20

minutes à Angers pour le déjeuner où il arrivera à 10 heures 56 minutes du matin.

Ce même train passera à Saumur à midi 23 minutes et arrivera à Tours à 1 heure 59 minutes du soir pour correspondre avec le train rapide de Bordeaux à Paris qui arrive à Paris à 5 heures 43 minutes du soir.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Eugène-Émile Écot (veuf), tourneur, et Adèle Dupuy (veuve), ouvrière, tous deux de Saumur.

Charles-Henri Gaussé, tailleur à l'École de cavalerie de Saumur, et Clarisse-Louise Pelletier, jardinière, de Saint-Lambert-des-Levés.

Prosper Clochet, cavalier de manège (veuf), et Nancy-Adélaïde Bertrand, domestique (veuve), tous deux de Saumur.

POUR VENDRE UNE « BICOQUE »

Nous recommandons à l'attention de ceux de nos lecteurs qui ont l'heur d'être propriétaires le petit fait suivant qui leur donnera une idée des frais que peut entraîner, sous le régime démocratique de la III^e République, la vente d'une bicoque de deux cents francs.

C'est en Lot-et-Garonne que la chose s'est passée.

Elle intéressera néanmoins tous les contribuables du Saumurois.

Timbre-minute..... 0 60

Timbre de l'expédition... 4 80

Enregistrement..... 15 75

Ajoutez à cela :

Copie entière de l'expédition au bureau des hypothèques sur un grès registre composé de feuilles de timbre à 0 fr. 75 : 7 fr. 80.

Plus :

Certificat de M. le conservateur comme quoi il n'existe pas d'inscription : 2 fr. 60.

Honoraires du notaire pour la minute : 3 fr.

Honoraires dudit notaire pour l'expédition de deux rôles à 4 fr. 60 chacun, ci 3 fr. encore.

Envoi et retour des pièces aux hypothèques : 0 fr. 50.

Additionnez le tout; vous avez un total de 33 fr. 05.

Dans cette somme de 33 fr. 05, l'État perçoit :

Timbre et expédition..... 2 f. 40

Enregistrement..... 13 75

Aux hypothèques..... 6 05

Timbre de certificat..... 0 60

Affranchissement..... 0 35

Total..... 23 45

Le conservateur perçoit, à titre de salaire..... 3 75

Le notaire perçoit, à titre d'honoraires..... 6 15

Total..... 9 90

Et ensemble..... 33 f. 05

35 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PERLE FINE

Par M. DU CAMPFRANC

CHAPITRE X. — (Suite)

En ce moment, un flûtiste ambulancier vint, sous le balcon, égrener un air lamentable des *Puritains*.

Van Ritten s'approcha de la fenêtre, tira de son gousset un napoléon, et, très ostensiblement, jeta la pièce d'or au misérable. Celui-ci, avec des transports de joie, se confondit en remerciements.

— Mon père, s'écria Charmette avec un accent de reproche, si vous êtes si riche, donnez-moi donc une parcelle de votre or. Je le jure, j'ai un pressant besoin d'argent.

— Chut! fit Stéphane, en mettant un doigt sur ses lèvres; chut! tu sauras.

Et, comme un coupé disparaissait au tournant du boulevard :

— N'as-tu pas reconnu dans cette voiture deux financiers célèbres? Il faut du prestige, mon enfant, du prestige! Qui ne sait donner

royalement aux mendiants et aux laquais, jamais ne jettera de poudre aux yeux... cette bonne poudre qui aveugle.

Stéphane eut un rire bruyant : « Hé! hé! hé! » Puis, tirant ses longs favoris avec complaisance, il reprit sa place sur le divan, se croisa les jambes, se recueillit un instant, et, d'une voix grave :

— Ecoute bien, Charmette, je vais te narrer en détail tout le fruit de mes longues insomnies. Ton jugement est parfait. Lorsqu'il s'agit d'intérêt et d'affaires, tu n'es pas du tout la femme futile dont, parfois, M. mon gendre a le mauvais goût de se plaindre. Voici donc mes projets.

Maintenant Charmette écoutait et interrogeait de ses yeux qui, riant d'habitude, se faisaient étonnés et curieux.

Stéphane toussa pour s'éclaircir le larynx.

— Ma fille, la fortune vient seulement aux audacieux. Plus l'entreprise est grande, plus les millions affluent. Je renonce à jamais aux hasards d'une misérable roulette; mais je vais fonder une gigantesque entreprise : émettre des actions sur les mines aurifères de la Californie. Je ferai de la réclame à l'Américaine. Je sacrifierai en prospectus mes dernières res-

sources. La réclame! Tout est là. Je commencerai d'abord piano; puis j'irai *ri-forzando*, graduant les effets, les variant à l'infini. Mes prospectus s'abattent sur l'Europe entière. C'est silencieux, n'est-ce pas, un petit caractère d'imprimerie? Eh bien! c'est préférable à de formidables roulements de tambour, car partout il se glisse. Et Dieu sait si j'épargnerai les aubades imprimées. J'aurai une publicité colossale. Sur les murs de toutes les cités, je ferai placer des affiches aux trois couleurs, pour leur donner un caractère politique. Tous s'approcheront; mais, au lieu de sottises quelconques entre automistes et opportunistes, entre cléricaux et radicaux, on lira en lettres gigantesques des annonces dans le genre de celle-ci : « Capitale découverte!!! Fortune faite en six mois!!! Actions sur les mines d'or de la Californie garanties par les filons eux-mêmes!!! » Le tout agrémenté de points d'exclamation, se hérissant comme des chevaux de frise, et de petites gravures, où le métal adoré apparaîtra sous toutes les formes. On verra des sacs s'éventrant sous le poids des dollars... Des chercheurs d'or courbés sous la charge des pépites... Des buveurs rejetant le gobelet d'étain pour boire dans des coupes ciselées... Des

rondes d'odalisques dansant, non pas dans un enlacement de guirlandes de fleurs, mais dans des arabesques de billets bleus. Crois-moi, ma chère, je serai pris au sérieux. L'argent me viendra des contrées les plus lointaines, et même, plus elles seront lointaines, plus elles seront productives. Un grand sage l'a dit : « Nul n'est prophète en son pays. » Oui, certes, je l'affirme, dans ma caisse viendront s'engloutir les louis d'or de la riche bourgeoisie, comme les décimes des pauvres gens. *Go head! Go head!* Le succès justifie tout!

Stéphane s'était animé. Il arpentait la chambre à grands pas, la tête relevée, respirant bruyamment, et montrant, dans un large sourire, son blanc râtelier.

La jeune femme écoutait, captivée et ravie.

— Oh! père, père, quel homme inventif vous êtes!

— Oui, les idées m'affluent... Une seule chose manque à mon prospectus : Un nom à grand effet! Tu ne peux te figurer comme la foule est avide de noms honorables, rehaussés d'un titre, lorsque, dans une entreprise entre un marquis, un vicomte ou même un baron, les actions font prime. Et l'on prétend que la noblesse n'a plus de prestige! Allons donc!

Ce n'est pas tout.

Il y a la quittance du prix qui est indispensable pour arriver à faire rayer l'inscription du contrat en vertu de l'article 2108 du Code civil.

Cette quittance coûte 41 fr. 65.

Voici le détail de ces 41 fr. 65 :

Timbre minute	0 f. 60
Enregistrement	4 15
Timbre expédition	4 80
Radiation de l'inscription	4 60
Honoraires	3 »
Deux rôles d'expédition	3 »
Port et retour	0 50
Total	41 f. 65

Dont 4 fr. 50 pour le Trésor et 7 fr. 15 pour le notaire et le conservateur.

Soit, en tout :

Pour la vente et pour la quittance : 44 fr. 70.

Tout commentaire à un pareil exposé est inutile. Les chiffres parlent un langage assez éloquent. On voit ce que le fisc prend à une propriété de 200 fr. qui change de propriétaire plusieurs fois en une certaine période de temps.

Il la mange à peu près en quatre mutations.

ANGERS. — Le carrousel qui a été donné à Angers, mardi, sur la piste du Champ-de-Mars, par le 1^{er} régiment de cuirassiers, a produit pour les pauvres une somme de 4,350 francs, qui sera partagée entre le Bureau de bienfaisance, l'Œuvre des Crèches et les victimes du travail.

Le Grand Prix de Paris

Hier dimanche, le Grand Prix de Paris, 100,000 francs, a été couru à Longchamps.

Le vainqueur est un cheval français, VASISTAS, à M. H. Delamarre.

Arrivé 2^e, *Pourtant*, cheval français, à M. Michel Ephrussi; arrivé 3^e, *Aérolithe*, cheval français, à M. A. Lupin.

VŒUX émis par l'Assemblée régionale de l'Anjou, de la Touraine et du Maine (7, 8 et 10 juin 1889).

(Suite)

2^e Vœux de la deuxième Chambre dite des intérêts de l'enseignement.

L'Assemblée demande :

1^o La révision de toute la législation scolaire actuelle;

Celle qui lui sera substituée devra :

1^o Reconnaître pleinement à l'Église le droit d'ouvrir des écoles et établissements d'instruction de tous les degrés ;

2^o Lui rendre l'exercice du droit de surveillance qui lui est dû sur toute école ouverte aux enfants qui lui appartiennent ;

3^o Rétablir l'instruction religieuse dans le programme de toute école entretenue ou subventionnée par le Trésor public ;

4^o Reconnaître à toute personne non indigne le droit d'enseigner, aux pères de famille le droit de choisir les maîtres de leurs enfants et de déterminer le degré d'instruction qui leur convient ;

5^o Ramener le Gouvernement à son véritable rôle de protection et de surveillance, et cesser de faire de l'éducation et de l'instruction une fonction de l'État ;

En conséquence :

1^o Toutes facilités seront données aux particuliers, congrégations religieuses et associations licites pour l'ouverture et l'entretien d'établissements d'instruction à tous les degrés.

Ces associations et congrégations pourront librement posséder tous biens nécessaires à la perpétuité de leur existence et recevoir toutes libéralités à ce destinées.

Les établissements d'enseignement supérieur établis dans les conditions prévues par la loi, prendraient et porteraient les noms de Facultés et d'Universités.

Enfin, les grades seront conférés par les Facultés et Universités et les diplômes donneront, sans distinction d'origine, tous les droits et prérogatives que la loi croirait devoir leur attacher.

En attendant et d'urgence, l'Assemblée émet les vœux dont le texte suit :

1^o — 1^o Les écoles primaires communales pourront être confiées à des instituteurs et à des institutrices laïques ou congréganistes.

2^o Aucune laïcisation d'école ne pourra avoir lieu que sur la demande des conseils municipaux ;

3^o Les instituteurs communaux ne seront nommés que sur la présentation des conseils municipaux.

4^o L'enseignement comprendra l'instruction morale et religieuse, les devoirs envers Dieu et envers la Patrie. Les instituteurs seront autorisés, sur la demande des parents, à donner l'instruction religieuse aux enfants ;

5^o Les programmes de l'enseignement devront être réduits à des proportions raisonnables et ne modifier qu'avec respect et précaution les traditions de l'expérience ;

6^o Les écoles communales qui ne comptent pas habituellement 10 élèves seraient supprimées dans les localités qui possèdent déjà une école fréquentée par la majorité des enfants de la commune ;

7^o Les candidats aux certificats d'études primaires ou aux brevets de capacité auraient le droit de se présenter, même en dehors du département où ils résident, devant le jury d'examen qu'ils choisiraient. Ils ne pourraient pas,

à la même session, se présenter devant deux jurys distincts ;

8^o Les bourses fondées par les communes, les départements ou l'État, pourraient être utilisées dans un établissement public ou libre, au choix du père de famille qui les aura obtenues ;

9^o Les dispenses du service militaire accordées par l'article 20, § 1 et 3 de la loi du 27 juillet 1872, seraient maintenues ;

10^o La déchéance du droit d'enseigner ne pourra résulter que d'une condamnation prononcée par les tribunaux ordinaires, pour un fait auquel cette déchéance sera attachée par la loi.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 16 juin 1889.

L'incident germano-suisse et la réaction assez vive qui s'est produite sur les places étrangères ont déterminé chez nous quelques ventes qui ont ramené nos rentes un peu en arrière. Le 3 0/0 clôture à 86 32 ; le 4 1/2 0/0 à 104.40.

Le Crédit Foncier termine à 1,332.50. L'épargne met en portefeuille les obligations à lots du Crédit Foncier parce qu'elles occupent un des premiers rangs au point de vue des garanties, ensuite parce que le revenu qu'elles donnent n'est diminué, par les chances de tirages, que d'une fraction insignifiante.

La Société Générale se tient à 457.50. Les affaires de cette institution ont pris depuis le commencement de cette année un développement considérable.

La Banque d'Escompte clôture à 522.50. L'augmentation du dividende pour 1888 et les résultats déjà acquis pour l'exercice 1889 sont autant d'éléments de hausse qu'on ne doit pas négliger.

Les actions de la Banque de Paris et des Pays-Bas sont fermes à 537.50.

Les obligations des Chemins de fer de la province de Santa-Fé ont été admises vendredi à la cote officielle où elles figurent au prix de 426.25. Elles donnent le même revenu et possèdent les mêmes garanties que les obligations des chemins argentins cotées 455 ; le nivellement des titres de ces deux Compagnies doit s'opérer rapidement par la hausse des obligations de Santa-Fé.

La Société financière de Dépôts et Comptes courants a eu par continuation quelques bonnes demandes à 597.50.

Le Crédit Lyonnais se tient à 670.

Le Panama a varié de 56 à 58.75.

Le dividende de la Foncière-Vie qui est de 7.50 donne un revenu de 5 1/2 0/0 sur le cours de 135. Or, si l'on tient compte que les valeurs d'assurances se capitalisent à 4 0/0, on voit que les actions de la Foncière-Vie sont encore susceptibles d'une large plus-value.

L'obligation des Chemins de fer Économiques cotée 378 est avantageuse à acheter, car elle atteindra un jour ou l'autre le niveau des obligations algériennes.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Les actions de la Galicia qu'on était parvenu à pousser à 37 fr. viennent de tomber lourdement à 31.25. Ce recul prouve que nous avons été bien inspirés en mettant nos lecteurs en garde contre cette affaire sans consistance et dont les apports ont été majorés dans des proportions exagérées.

Le Progrès financier, un des plus anciens

organes de la presse financière, est aussi un des plus complets recueils de tous les renseignements aujourd'hui indispensables à la petite épargne. Il est servi gratuitement, pendant deux mois, à titre d'essai, à toute personne qui en fait la demande à la Banque de l'Ouest, place du Havre, à Paris.

Un fat arrive pour dîner dans une maison où il s'était fait longtemps attendre.

— Je viens de quitter mon ami le garde des sceaux, dit-il en entrant.

— Ah ! lui répondit-on, il vous a gardé trop longtemps.

Devant le conseil de guerre.

— Quel motif vous a poussé à vous soustraire aux lois de recrutement et à ne pas vous présenter le jour du tirage au sort ?

— Le respect de la loi, monsieur !

— De quelle loi ?

— De celle qui prohibe les jeux de hasard !...

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 16 Juin 1889.

Versements de 107 déposants (17 nouveaux), 34,547 fr. 85.

Remboursements, 18,224 fr. 52.

La Caisse sera fermée le 14 juillet, jour de la Fête Nationale.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN

P. ANDRIEUX, Successeur

Baisse de prix sur les liqueurs de marque.

Absinthe Pernod de Couvet, 4 fr. le litre ;
Vermouth Noilly-Prat, 1 fr. 60 le litre ;
Guignolet Cointreau, 2 fr. 75 le litre ;
Byrrh Violet au vin de Malaga, 2 fr. 50 le litre ;

Rhum de la maison Alvarez de Kingston, 2 fr. le litre ;

Eau-de-vie de Marmande, très bonne qualité, 4 fr. 50 le litre ;

Eau-de-vie vieille d'Armagnac, 2 fr. le litre.

Tous nos liquides sont vendus verre compris.

TOUT

le Monde PECHEUR

avec le Pêcheur au filet, succès toujours assuré à la pêche au filet, à la ligne, etc. Ce précieux produit, rapporté de Madagascar par le capitaine Charpi, attire d'une façon surprenante toutes espèces de poissons, les poissons groupés et leur fait perdre toute défiance, la pêche devient très facile. Essayer en une boîte à 1 fr. 50 ou deux boîtes à 2 fr. 50. Entrepôt, 33, r. Font-Rouge, Paris. En Vente chez M. A. Pêche, aux fraises, entre-tombes, à Angers. M. A. Pêche, 45, r. Nationale, Saumur. M. A. Pêche, 45, r. Nationale, Saumur.

Le VIN AROUD au Quina, au Fer et à la Viande, est le médicament le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE et l'APPAUVRISSEMENT du SANG. Il convient aux personnes affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.

TOUTES PHARMACIES

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

plan aux méditations de Charmette. Un quart d'heure après, mis en bel appétit par son long discours, il se rendit chez Brébant, non dans un fiacre ; si donc ! ces sortes de véhicules doivent être abandonnés aux petites gens ; mais dans le beau landau de son genre, dont la paire de chevaux à la croupe lisse et ronde dénotait le parfait état des finances et l'extrême honorabilité du gentleman qu'ils entraînaient.

(A suivre.)

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

M. EUGÈNE BEST, administrateur délégué.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements, 12 fr.

Union postale 13 fr.

Le Magasin pittoresque contient dans son numéro du 15 juin :

TEXTE. — La mare aux Hérons, M. G. de Cherville. — Exploration de la Haute-Guyane, M. Henri Coudreau. — Les Concours de pêche, M. Victorien Maubry. — L'Exposition universelle (suite), M. Jean Guérin. — Le hennetonage, M. Albert Larbalétrier. — L'industrie des Allumettes (suite), M. Lamain. — Le Vin de sapin, nouvelle. — L'Effigie, M. Nioug.

Lectures de famille, gr. in-8° illustré, édition soignée, recommandé comme livre de prix.

Eh ! mais, j'y songe, si je m'adressais au duc de Villebignac ; c'est un duc authentique celui-là. Il a des parchemins à revendre et de belles vignes en Médoc. C'est décidé, il sera mon drapeau et mon tremplin. Il paraîtra en tête de mes réclames. A sa suite, viendra, j'en suis sûr, la fine fleur de la finance. J'attirerai aussi quelques hommes politiques, des députés, par exemple : ils me recommanderont à la Chambre ; de vieux militaires : leur austérité est légendaire, et le signe indiquant la croix de la Légion d'honneur à côté du nom imprimé sera d'un effet irrésistible. Je ne négligerai pas non plus les artistes, David en tête. En général, ils sont bons enfants, et se laissent prendre avec une facilité !... Mais, avant tout, je désire le duc. Je saurai lui inspirer confiance.

Et, s'adressant à sa fille :

— Maintenant, Charmette, tu dois le concevoir, une première mise de fonds est nécessaire. Sois franche, de quoi disposes-tu ?

Charmette était subjuguée par la belle assurance du nouveau capitaliste. Electrisée par l'influence de ce grand financier, elle ne doutait plus du succès, et, d'un accent plein de confiance :

— Mais, dit-elle, j'ai conservé intact le mil-

lion dont David m'a fait hommage entre les malines et les valenciennes de ma corbeille ; seule la rente en est engagée.

— Non, pas de cela, protesta vivement Stéphane, pas de cela, ma fille ! Dans toute entreprise, la fortune particulière d'une femme doit toujours être sauvegardée.

— Mais alors, répliqua anxieusement M^{lle} Broze ; alors, je ne vois pas bien...

Elle réfléchissait, le coude sur le guéridon et le front dans sa main.

— Recueille tes souvenirs, mon enfant, fais appel à ta mémoire. De la fortune de ton mari ne reste-t-il plus rien?... Rien en vérité, rien des deux millions ?

Charmette se leva, et prenant une petite clef d'argent, elle ouvrit une cassette.

— Voilà, père !

Dans le plus grand désordre gisaient, au fond de la cassette, quelques coupons : du trois pour cent, cinq ou six actions de l'Ouest, des créances sur Suez ; en tout, peut-être, cent mille francs. Stéphane les examina, les palpa en vrai connaisseur, et de sa lèvre inférieure avancée, faisant une moue dédaigneuse :

— C'est peu, fort peu... Enfin, si je la triple à la roulette, cette somme suffira à mes frais

de première publicité ; et, la publicité faite, je le garantis, l'argent des actionnaires abondera.

Il réunit en une seule liasse cette épave de la fortune du maître de forges. Pauvre Julien Landry ! Tant de travail pour arriver à ce naufrage ! Puis Van Ritten reprit mystérieusement :

— Pour le moment, il est inutile d'écrire nos projets à ton mari. Ce garçon, malgré son imprévoyance, est d'un farouche extrême lorsqu'il s'agit de ce qu'il considère comme honorabilité. Il a envers sa conscience des délicatesses ruineuses. Eh ! juste Dieu ! si, tout en restant dans la légalité, la loi nous offre quelques méandres, pourquoi ne pas faire usage de ces sentiers semés de piastres ? Bref, je te le répète, je crois le silence fort prudent. J'ai déjà préparé les voies. Tandis que notre pianiste achève sa tournée artistique, j'opérerai, je lancerai mes hameçons, et lorsque la capture sera importante, seulement je dirai à David :

— Voyez, l'immense succès, constatez notre génie ; nous l'avons enfin trouvée, l'incomparable combinaison !

Le grand financier s'arrêta, abandonnant son

Étude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE BELLE MAISON

Avec Dépendances
Petit Parc, Jardin, Communs, Caves
LE TOUT CLOS DE MURS
Situé à Distré, sur la route.
Clos de Vigne, contenant environ 44 ares;
Pièce de Terre joignant la maison, contenant près de 2 hectares.
S'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire.

Étude de M^e BRUNET, notaire à Angers, rue des Arènes, n° 26.

A VENDRE

Par adjudication volontaire
Le JEUDI 20 JUIN 1889, à 1 heure après midi, en l'étude de M^e BRUNET, notaire,

UNE PROPRIÉTÉ

Située à la Bernerie-en-Retz (Loire-Inférieure)
Comprenant: maison, bâtiments de service et jardin, le tout d'une contenance de 410 mètres carrés.
Belle vue sur la mer.
Mise à prix: 18,000 francs.
On pourra traiter avant l'adjudication.
S'adresser, pour visiter, à la Bernerie, à M^{me} DU PLESSIS DU GRÉNÉDAN, et, pour traiter, à M^e BRUNET, notaire. (498)

MAISON A VENDRE

Composée de 4 chambres à feu
AVEC GRAND VERGER
Située sur les bords de la Vienne, route de Saumur à Chinon, commune de Saint-Germain-sur-Vienne.
S'adresser à M. VERRONNEAU-COUTARD, domicilié dans ladite commune. (395)

AVIS

Le JEUDI 20 juin 1889, à 1 heure du soir, à Saumur, salle des ventes, rue d'Orléans, 55,

Continuation de la vente
De marchandises neuves, de ferblanterie et quincaillerie, et de divers meubles et objets mobiliers, comprenant: bois de lits, armoire, commodes, tables, chaises, buffets, armoire à glace, rideaux, pendules, glaces, objets de literie, vaisselle, verrerie et quantité d'autres articles.
Au comptant, plus 40 0/0.

A LOUER

En totalité ou en partie
UN VASTE JARDIN, parfaitement en état, entouré de murs garnis d'espaliers en plein rapport; en outre, toutes les allées sont bordées de cordons de pommiers; une pompe se trouve dans le jardin, situé avenue de la gare de l'Etat, joignant la propriété de M. Rosset.
S'adresser à M. ROSSET.

A CÉDER

Pour cause de décès
GRAND CAFÉ DE L'UNION
A Saumur, rue de la Comédie.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE
MAISON
Avec Jardin & Servitudes
Sise à la Croix-Verte.
S'adresser à M. DUPONT, 98, rue Saint-Nicolas. (423)

VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Co^a du Pérou
du D^r VIAULD
Le plus efficace et le plus agréable des toniques.
Dépôt: A. Pradeau, pharmacien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelles. (408)

PHARMACIE CLOSIER

La PHARMACIE A. CLOSIER est transférée rue Dacier, n° 19, en face la Caisse d'Épargne.

ON DEMANDE un cocher sachant bien conduire un cheval et connaissant le service de valet de chambre.

ON DEMANDE une bonne cuisinière.
S'adresser au bureau du journal.

MAISON DE MODES

M^{me} PORTRAIT, 7, place du Marché-Noir, demande une **bonne apprentieuse.**

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

HAMMAM ÉTABLISSEMENT DE BAINS

A. LOROUET DIRECTEUR
17, rue du Marché-Noir, Saumur

L'établissement est ouvert de 6 h. du matin à 10 h. du soir. Les dimanches et jours fériés, fermeture à 4 h. du soir.

Bains ordinaires, Turco-Romains, Russes et Médicinaux de toutes sortes, etc.

GRANDS BAINS DE VAPEUR

MASSAGE, FRICTIONS, PÉDICURE
Salle de chaleur sèche, Fumigations,
SALON DE REPOS
Hydrothérapie très complète

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

des VOYAGES INTERNATIONAUX
Exposition Universelle 1889.

SÉJOUR FACULTATIF à PARIS

1^{re} classe... 25 fr. } par jour
2^e classe... 20 fr. }
LOGEMENT ET NOURRITURE COMPRIS.
Pour renseignements et Bons de séjour, s'adresser: 6, rue du Temple, Saumur.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.
Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).
Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER -- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 25	12 50	7 55	11 25
Chartres	6 »		9 6	9 33	2 53	9 41
Château-du-Loir	10 24		12 10	1 52	6 34	12 28
Noyant-Méon	11 29		12 54	3 6	7 36	1 43
Linières-Bouton	11 39			3 18	7 47	6 2
Vernantes	11 55			3 33	7 59	6 13
Blou	12 5			3 45	8 11	6 23
Vivv	12 15			3 55	8 20	6 31
SAUMUR (Orl.)						
(arrivée)	12 27		1 29	4 5	8 30	1 48
(départ)	12 33		1 36	4 16	8 34	1 54
Nantilly (arrivée)	12 41			4 24	8 41	7
SAUMUR (Etat)						
(arrivée)	12 51			4 36	8 51	7 11
(départ)				4 43	8 30	6 50
Nantilly (départ)	8 31	10 37		4 25	8 43	7 3
Chacé-Varrains	8 37	10 44		4 31	8 49	7 9
Brézé-Saint-Cyr	8 48	10 52		4 39	8 56	7 17
Montreuil-Bellay	9 2	11	2 7	4 59	9 8	2 22
Thouars	9 19	11 24	2 34	5 53	9 38	2 44
Niort		11 57	4 24	7 59		4 33
Saintes		3 58	6 28	11 5		6 14
Bordeaux			9 59	3 36		9 2

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux					8 18	
Saintes			7 45	10 20		11 39
Niort			9 32	12 32		2 5
Thouars			6 5	12 14	4 30	5 30
Montreuil-Bellay	9 35	6 38			4 15	8 21
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18			4 55	9 6
Chacé-Varrains	10 7	7 27			5 18	9 41
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34			5 26	9 49
SAUMUR (Etat)					5 31	9 55
(arrivée)	10 22	7 45			2 51	5 31
(départ)		7 25			3 2	5 42
Nantilly (départ)		7 38			2 11	5 20
SAUMUR (Orl.)					2 53	5 33
(arrivée)						
(départ)						
Vivv			7 47	11 44	1 29	3 1
Blou			7 57	11 54	1 37	3 5
Vernantes			8 10	12 9		3 17
Linières-Bouton			8 19	12 18		3 26
Noyant-Méon			8 32	12 33		3 39
Château-du-Loir			8 45	12 46		3 51
Chartres			8 59	1	2 12	4 4
Niort			10 7	2 45	2 53	5 9
Saintes			2 50		5 51	9 37
Bordeaux			6 25		8	11 35

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte		Omn.	
	matin	soir	matin	soir
Saumur	7 52	9 37	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	9 45
Chinon	9 4	12 50	7 14	10 36

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Omn.	
	matin	soir	matin	soir
Poitiers	6 5	6 53	12 53	
Moncontour	7 41	10 48	2 27	
Loudun	8 41	1 46	3 4	
Montreuil (ar.)	9 21	3 24	4 38	
(départ)	6 53	9 29	4 25	9 30
le Vaudelnay	7 4	9 40	4 46	5 10
Baugé	7 14	9 50	5 30	5 19
Doué	7 22	9 57	6 16	5 26
Martigné	7 43	10 17	7 5	5 40
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.		Mixte		Marc.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57	
Martigné	6 4	8 26	11	1 13	7 42	
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12	
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21	
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 48	8 31	
Montreuil (ar.)	6 46		12 48	2 4	8 41	
(départ)	7 36		1 26	2 15	9 14	
Loudun	8 24		4 14	3	10 13	
Moncontour	8 55		6 8	3 29	10 48	
Poitiers	10 33		10 40	5	12 16	

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Directe		Omn.		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes	11 45				6 10	8 40	12 7	3 10
Angers	2 19	6 30	8 44	11 16	2 57	5 35	9 35	10 1
La Méritré	2 52	7 10	9 41	11 51	3 42	6 16	10 1	
Les Rosiers		7 19	9 17	11 59	3 52	6 25		
Saint-Clément			7 26		4 6	6 32		
Saint-Martin			7 33		4 12	6 39		
Saumur (arrivée)	3 22	7 46	9 33	12 23	4 20	6 52	10 24	
(départ)	3 27	7 52	9 37	12 27	4 31	7	10 30	
Varennes		8 5	9 48	12 38	4 45	7 13		
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	12 49	5 1	7 29	10 50	
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 21	5 46	8 14	11 16	
Tours (arrivée)	5 5	9 42	11 6	1 59	6 35	8 51	11 48	
Paris (arrivée)	10 39		3 6	8	2 35	4 15	7	

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr.		Omn.		Omn.		Directe	
	soir	soir	soir	soir	matin	matin	matin	soir
Paris	8 45	9 40	11 25	12 45	11 20	9 10	12 20	
Tours	1 23	5	7 15	11 30	2 43	5 25	8 47	
Langeais	2 43	5 43	8	12 8	3 28	6 8	9 30	
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 42	3 49	6 43	10 7	
Varennes		6 32	8 51	12 53		6 54	10 19	
Saumur (arrivée)	2 57	6 45	9 4	1 4	4 4	7 6	10 32	
(départ)	3 3	6 52	9 12	1 13	4 9	7 12	10 42	
Saint-Martin		7 6	9 26	1 25		7 25		
Saint-Clément		7 13	9 33	1 31		7 32		
Les Rosiers		7 21	9 41	1 38	4 25	7 39		
La Méritré	3 28	7 32	9 52	1 48	4 32	7 48	11 13	
Angers (arrivée)	3 57	8 21	10 41	2 30	4 57	8 32	11 53	
Nantes (arrivée)	5 55		1 51	5 38	6 39	12		

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	Omn.		Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Saumur	5 30	1 18	7 20		7 15	10 5
Vivv	5 43	1 38	7 34		7 31	10 23
Longué	5 55	1 59	7 48		7 52	10 51
Jumelles	6 7	2 27	8 1		8 9	11 13
Baugé	6 22	2 47	8 19		8 24	11 31
Clefs	6 39	3 15	8 38		8 37	11 49
La Flèche	6 52	2 33	8 52		8 50	12 51

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné,